

PERMANENCES TELEPHONIQUES

Permanence téléphonique

Concernant les ENFANT/DEMANDE avec la coordinatrice :

- les mardis de 8h00 à 10h00
- les jeudis de 13h30 à 15h30

☎ 021 / 721 31 68

Permanence concernant les SALAIRES/FACTURATION

Avec le secrétariat AFJ :

- les mardis de 8h00 à 10h00
- les jeudis de 13h30 à 15h30

☎ 021 / 721 31 65

CONTACTS E-MAIL OU FAX

Adresse e-mail : accueilfamilial@pully.ch

Si votre fax ou votre e-mail concerne la partie accueil, des renseignements sur le suivi de votre demande, sur l'enfant à accueillir ou questions diverses sur l'agrément et l'autorisation, veuillez mentionner *pour la coordinatrice sous Objet : Enfant/demande*.

Si votre fax ou e-mail concerne la partie administrative, questions sur les salaires, la facturation ou des copies de documents à envoyer, veuillez mentionner *pour le secrétariat AFJ sous Objet : Administratif*.

ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Adresse postale



Structure d'accueil
familial de jour PPBL

Pour adresse : Ville de Pully
Direction de la jeunesse et des affaires sociales
Structure d'accueil familial de jour
Avenue du Prieuré 1 - CP 63 - 1009 Pully